

Contrat de Ville : c'est signé pour Garges



Après l'exemplarité et la réussite de l'ANRU sur trois quartiers de la Ville de Garges-lès-Gonesse, mercredi 20 mai, Maurice LEFEVRE, Maire de Garges-lès-Gonesse et Vice-Président Délégué à la Politique de la Ville de Val de France, a signé le Contrat de Ville en présence des élus et des partenaires de l'Agglomération, ainsi que de Myriam EL KHOMRI, Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville.

« Une signature historique »

Le Contrat de Ville intercommunal a été signé mercredi 20 mai. Il permet ainsi à la Ville de Garges-lès-Gonesse de bénéficier des moyens nécessaires pour mener des actions en faveur de la cohésion sociale, tant dans les domaines de l'emploi, l'éducation, la culture, la santé, la citoyenneté que de la sécurité. Aussi, la rénovation urbaine pourra être engagée, notamment dans les quartiers de Dame Blanche.

Pour Maurice LEFEVRE, Maire de la Ville et Vice-Président de l'Agglomération, « c'est une signature historique pour notre territoire, issue d'un travail considérable de tous les partenaires ».

Un contrat de confiance

Myriam EL KHOMRI, Secrétaire d'Etat déléguée à la Politique de la Ville est venue personnellement signer ce contrat, marquant ainsi l'engagement du Gouvernement. « Le Contrat de Ville ne représente pas seulement des paroles mais bien des actes de proximité, sur le terrain... pour redonner espoir aux habitants. A travers ce contrat, il revient de restaurer le lien de confiance entre les services publics et la population », a-t-elle souligné.

« L'enjeu n'était pas la signature, ce sera la mise en œuvre du contrat ».